

## En résumé

### Qu'est-ce que le Certiphyto ?

C'est un certificat personnel relatif à la préconisation, l'usage (vente et application) et l'achat des produits phytopharmaceutiques. Il sera obligatoire dès 2015.

### Pourquoi ?

Le plan Ecophyto 2018 qui fait suite au Grenelle de l'environnement, fixe pour objectif de réduire de moitié l'utilisation des produits phytosanitaires et de limiter l'impact des produits pharmaceutiques qui restent indispensables à la protection des cultures.

Le Certiphyto garantit que les professionnels de l'application et de la distribution des produits phytopharmaceutiques sont formés à la réduction et à la sécurisation des pesticides, comme le prévoit l'axe 4 du plan Ecophyto 2018.

Il s'inscrit dans le cadre de la directive européenne «utilisation durable des pesticides».

### Où et quand ?

Un dispositif expérimental de délivrance de cette certification professionnelle individuelle vous est proposé par les 7 CFPPA (Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles), sur les 5 départements des Pays de la Loire, de janvier à septembre 2010. Pour connaître le calendrier des formations, contactez le CFPPA le plus proche de chez vous.

Le Certiphyto obtenu lors de la phase d'expérimentation est valable 10 ans.

## Contacts

### Maine et Loire

CFPPA d'Angers Le Fresne  
Contact : Jean-Pierre Guessard  
Ste Gemmes s/Loire BP 43627  
49036 Angers Cedex 01  
mail : cfppa.angers@educagri.fr  
Tél. : 02 41 68 60 04

### CFPPA de Segré

Contact : Marie-Pascale Voiturin  
2 bd Léon Mauduit 49500 Segré  
mail : cfppa.segre@educagri.fr  
Tél. : 02 41 61 05 30

### CFPPA Edgard Pisani

Contact : Isabelle Bureau  
Rte de Méron 49260 Montreuil-Bellay  
mail : cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr  
Tél. : 02 41 40 21 30

### Sarthe

#### CFPPA Le Mans

Contact : Véronique Barreau  
La Germinière 72700 Rouillon  
mail : cfppa.rouillon@educagri.fr  
Tel. : 02 43 47 07 54

### Vendée

CFPPA Nature  
Contact : Frédérique Dubourdieu  
Allée des Druides  
85035 La Roche s/Yon Cedex  
mail : cfppa.la-roche-sur-yon@educagri.fr  
Tél. : 02 51 09 82 92

### Loire Atlantique

CFPPA Jules Rieffel  
Contact : Mireille Rioual  
Site de St Herblain  
7 rue de la Syonnaire - BP 117  
44817 St Herblain Cedex  
Tél. : 02 40 94 26 66

Site de Nozay  
11 route d'Abbaretz  
44170 Nozay  
mail : cfppa.nozay@educagri.fr  
Tél. : 02 40 79 48 60

### Mayenne

CFPPA Laval  
Contact : Jean-François Raimbault  
341 Route de St Nazaire  
BP 1319 53013 Laval Cedex  
mail : cfppa.laval@educagri.fr  
Tél. : 02 43 68 24 97

### Contact réseau

mail : evelyne.foucher-benard@educagri.fr  
Site internet : www.cfppa.pdl.educagri.fr

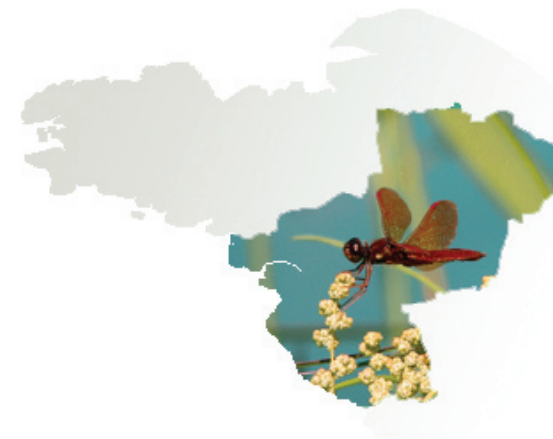


Réseau CFPPA  
Pays de la Loire

Des compétences mutualisées  
pour la formation continue

## Le Certiphyto

Un certificat national pour une meilleure maîtrise de l'utilisation des produits phytosanitaires.



Impliquez-vous dans  
le développement durable de votre territoire  
Participez à l'expérimentation 'Certiphyto'

# Le Certiphyto Pour qui ?

Le Certiphyto se décline en **3 mentions et 8 catégories** en fonction du public concerné.

## Utilisations zones agricoles :

**Décideur** et **opérateur** en **compte propre** (Exploitant et salarié agricoles)

**Décideur** et **opérateur** pour le **compte de tiers** (chef et salarié d'entreprise de travaux agricoles ou de CUMA...)

## Utilisations zones non agricoles :

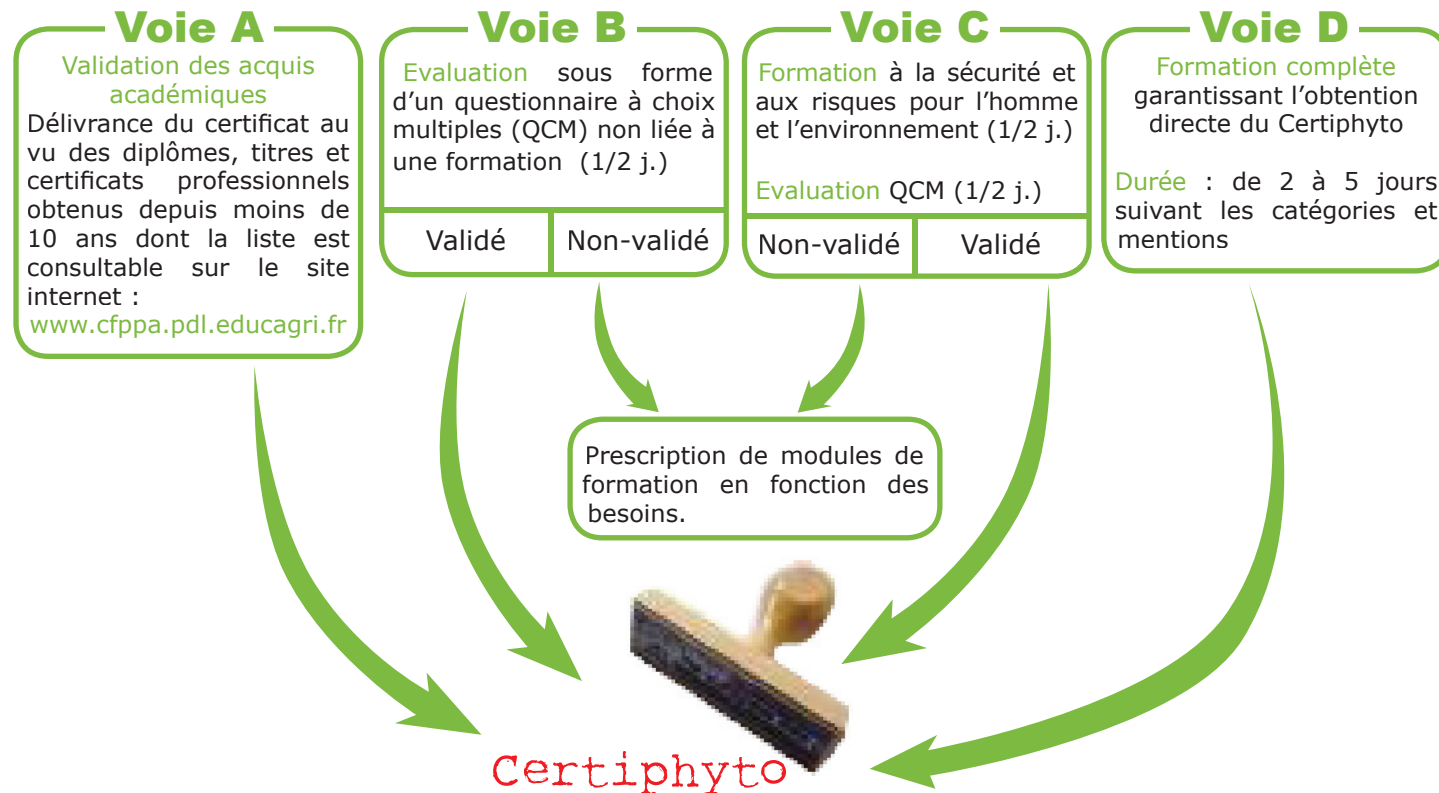
**Décideur** et **opérateur** (paysagiste, agent des espaces verts des collectivités territoriales, autoroutes, prestataire de service...)

## Conseil/Vente :

Conseil-vente en **produits professionnels** ou **produits de jardinerie/amateurs** (vendeur-conseil, chef de rayon, directeur de magasin...)



# Comment obtenir le Certiphyto ?



## Prise en charge des coûts de formation :

**Pour les voies A et B :** coût à la charge des candidats

**Pour les voies C et D :** Prise en charge des coûts par les OPCA et fonds de formation professionnelle

